Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 085-200065795-20261008-D05102026_05-DE

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

LES ACHARDS

COMMUNE DES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 05 octobre 2026

Nombre de conseillers en exercice : **33**
Nombre de conseillers présents : **25**
Nombre de conseillers représentés : **5**
Nombre de conseillers ayant participé au vote : **30**

L'an deux mille vingt six, le cinq octobre deux mille vingt six à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le 29/09/2026, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Maire.

Présents : MONIOT-BEAUMONT Sylvain, GAUBERT Christelle, CAILLAUD Martial, MANDON Sophie, ETIENNE Loïc, DRUGEON Charles, OUDET Catherine, SAMOUR Stéphanie, GONTARD Stéphane, BRAUD Corinne, CITEAU Stéphane, DESSUS Guy, LE NORMAND Thierry, CANNELLE Sébastien, BRIAND Anne-Sophie, ROBERT Céline, LIEVRE Julien, BESSEAU Cédric, ERIAU Anne-Lise, BARRAUD Jean-Pierre, EDOUARD Nicole, PROUTEAU Stéphane, GOUPIL Roselyne, ONILLON Mickaël, PRUVOST Lynda,

Absents donnant pouvoir : FURNON Tamia a donné pouvoir à BRAUD Corinne, BRUNET Laëtitia a donné pouvoir à DRUGEON Charles, COUTAND Louise a donné pouvoir à LIEVRE Julien, DENIS-LUTARD Stéphane a donné pouvoir à BARRAUD Jean-Pierre, LE BRUSQUET Isabelle a donné pouvoir à PRUVOST Lynda
Absents excusés : VIGIER Nicolas, CAILLONNEAU Pauline, MORIN Maxime
Absents : sans objet

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Christelle GAUBERT a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Marion CHAIGNE, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D05102026_05 : Budget principal : Attribution d'une subvention exceptionnelle à Robotic club des Achards

Le Robotic Club des Achards est une association récemment implantée sur la commune. Elle s'est donnée pour objectif d'initier les jeunes à la robotique, de développer leurs compétences scientifiques et numériques tout en encourageant le travail d'équipe et la créativité. Elle prépare les équipes à la FIRST LEGO League, une compétition internationale de robotique éducative axée cette année sur la biodiversité.

Chaque saison, des équipes de jeunes relèvent un défi autour d'un thème scientifique. Elles conçoivent et programment un robot lego autonome, mènent un projet d'innovation et défendent leurs valeurs d'équipe devant un jury.

Pour accompagner son démarrage l'association sollicite une subvention exceptionnelle pour lui permettre de financer son inscription à la compétition FIRST LEGO League.

Considérant la volonté de la commune d'encourager et de soutenir les initiatives scientifiques et numériques sur son territoire, il est proposé au conseil municipal d'accorder une subvention de 270 euros sur présentation de justificatifs d'inscription.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 24 septembre 2026 ;

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 085-200065795-20261008-D05102026_05-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- **DECIDER** d'accorder une subvention d'un montant 270 euros à l'association Robotic Club des Achards sur présentation de justificatifs d'inscription ;
- **PRECISER** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice au chapitre 65 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, Sylvain MONIOT-BEAUMONT ou son représentant à signer tout document afférent à la présente délibération.

La secrétaire de Séance,

Christelle GAUBERT,

Le Maire,

Sylvain MONIOT-BEAUMONT

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jours, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 08/10/2026
Au registre